



Marseille, le 20 septembre 2010

## INFORMATION A L'ATTENTION DE NOS CLIENTS

### Règles de sécurité concernant l'import de marchandises aux Etats-Unis

Afin d'empêcher les terroristes de faire entrer des armes sur le sol des Etats-Unis, les douanes américaines et la police chargée de la protection des frontières (CBP : Customer Border Protection) demandent aux importateurs de leur transmettre des informations supplémentaires sur leur marchandise avant leur chargement à bord dans les ports étrangers. Cette règle communément appelée « 10+2 » est entrée en vigueur le 26 janvier 2009.

En plus des données déjà demandées par la règle dite des '24-heures', les importateurs et les carriers devront fournir des informations supplémentaires afin de permettre l'identification des transports à haut risque. Cette nouvelle règle impose aux importateurs d'envoyer au CBP de manière électronique la déclaration de sécurité de l'importateur ('Importeur Security Filing' - ISF) au plus tard 24 heures avant que la marchandise ne soit chargée à bord d'un navire à destination des Etats-Unis.

Ce message doit contenir les informations suivantes :

1. Nom et adresse du vendeur
2. Nom et adresse de l'acheteur
3. Numéro d'identification de l'importateur / Numéro d'identification FTZ
4. Numéro du(des) consignee(s)
5. Nom et adresse du fabricant (ou du fournisseur)
6. Ship to party (nom et adresse)
7. Pays d'origine
8. Code marchandise dans la norme HTS
9. Lieu d'emportage du conteneur
10. Nom et adresse de la personne ayant empoté le conteneur

Cet envoi doit être soumis de manière électronique au CBP - à l'instar de l'Automated Manifest System' ou de l'Automated Broker Interface' avec le numéro de booking associé. Afin de vous aider à envoyer l'ISF dans les temps, CMA CGM a revu et mis à jour le processus de booking pour que vous puissiez recevoir le numéro du connaissement depuis notre port de charge ou nos agences locales de 'booking' le plus tôt possible.

En tant que carrier, CMA CGM doit également transmettre par EDI, le plan de chargement du navire ('Vessel Stow Plan') ainsi que les messages relatifs aux mouvements du conteneur ('Container Status Messages') pour l'ensemble des services et des navires à destination des Etats-Unis. Concernant le cargo restant à bord (FROB), IE, T&E « booké » sur les navires du groupe CMA CGM, nous devons soumettre un ISF abrégé (appelé 'ISF+5'). Il contient les noms et adresses des parties du 'booking', le port de charge, le lieu de destination finale, le 'ship to party' et le Code marchandise dans la norme HTS.

L'absence ou la non-conformité lors de l'envoi d'ISF peut mener à des notifications de non-chargement ('do not load') ainsi qu'à de lourdes amendes de la part du CBP.

Pour plus d'informations, vous pouvez vous connecter sur le site du Customs & Border Patrol (<http://www.cbp.gov>) ou contacter votre bureau local CMA CGM.